ACADÉMIE DE LILLE
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
du Pas-de-Calais

Division des personnels
Bureau A1

Appel à candidatures aux fonctions de professeur des écoles en classe toute petite section (TPS)

Rentrée scolaire 2026

CADRE GÉNÉRAL D'EXERCICE

Dans le cadre du dispositif national porté par la direction générale de l'enseignement scolaire (DGESCO), visant à favoriser la scolarisation des enfants de moins de trois ans et à améliorer la qualité de l'accueil des très jeunes élèves, un dispositif de Très Petites Sections (TPS) sera ouvert à la rentrée 2026 dans 7 écoles du département du Pas-de-Calais :
- école Elisabeth et Robert Badinter Arras
- école Condorcet Germinal Liévin
- école Elby-Copernic Houdain
- école Emile Basly Bruay-la-Buissière
- 'école Jean Jaurès Courrières
- école Ghislaine Briche Auchel
- école Jules Michelet Béthune.

Ce dispositif s'appuie sur des pratiques professionnelles adaptées aux tout-petits et qui permettent de :
- Assurer la sécurité affective des enfants,
- Organiser les espaces et le temps scolaire selon leurs besoins,
- Favoriser le développement du langage et de la socialisation,
- Renforcer la collaboration avec les familles et les partenaires de la petite enfance.

La mise en place d'un dispositif TPS suit une approche progressive et sécurisante, attentive au développement global de l'enfant ainsi qu'au partenariat avec les familles et les acteurs de la petite enfance.

Dans le cadre de la préparation de la prochaine rentrée scolaire, vous trouverez ci-dessous la procédure de recrutement pour les enseignants du premier degré souhaitant exercer dans cette classe.

Ce dispositif est financé par la DGESCO pour une période de 3 ans.

MISSIONS

En Toute Petite Section, l'enseignant accueille des enfants de 2 à 3 ans dans un cadre sécurisant et bienveillant. Il adapte ses pratiques à leur développement et à l'acquisition du langage, travaille en lien avec les familles et les partenaires de la petite enfance, et contribue à la vie de l'équipe ainsi qu'aux projets de l'école et de première scolarisation.

1. **Accueil et accompagnement des très jeunes élèves**

- Accueillir des enfants de 2 à 3 ans dans un cadre sécurisant et bienveillant.
- Mettre en place des temps de présence progressifs et adaptés aux besoins individuels.
- Veiller au bien-être, à la sécurité affective et au développement global de l'enfant.

2. **Mise en œuvre de gestes professionnels adaptés**
- Concevoir des situations d'apprentissage basées sur le jeu, l'exploration, la manipulation et les interactions langagières.
- Favoriser le développement du langage oral.
- Adapter les rythmes, activités et espaces aux besoins physiologiques et développementaux des enfants.

3. **Relations avec les familles**
- Créer une relation de confiance avec les parents.
- Organiser des temps d'échanges réguliers et accompagner l'implication des familles dans la scolarité.

4. **Développement des partenariats**
- Collaborer avec les acteurs de la petite enfance (collectivités, structures d'accueil, services sociaux, PMI, etc.).
- Participer aux actions éducatives territoriales en faveur de la petite enfance.

5. **Travail en équipe**
- Travailler en étroite collaboration avec l'ATSEM et l'équipe pédagogique.
- S'inscrire pleinement dans le projet d'école et le projet de première scolarisation.
- Participer aux temps de concertation et de formation liés au dispositif.

QUALIFICATIONS ET COMPÉTENCES REQUISES

Profil attendu :
- Enseignant(e) titulaire du premier degré.
- Expérience significative à l'école maternelle et la scolarisation des très jeunes enfants.

Compétences et qualités professionnelles :
- Connaissance du développement du jeune enfant.
- Maîtrise des spécificités du cycle 1 et des gestes professionnels adaptés à l'accueil des très jeunes enfants.
- Capacité à observer les élèves et à ajuster ses pratiques professionnelles.
- Aptitude au travail en équipe et au partenariat avec les familles et les acteurs éducatifs.
- Sensibilité aux enjeux éducatifs et sociaux liés à la petite enfance.
- Engagement dans une démarche de formation continue et de réflexion professionnelle.

MODALITÉS DE RECRUTEMENT

Les candidats transmettront la fiche de candidature jointe pour le mardi 28 avril 2026, délai de rigueur, à l'inspection de l'Éducation nationale de leur circonscription de rattachement, accompagnée d'une lettre de motivation, d'un curriculum vitae et de la copie de leur dernier PPCR. L'inspection sera chargée de faire parvenir le dossier de candidature à la DSDEN pour le lundi 4 mai 2026.

Une commission se prononcera sur l'aptitude du candidat à exercer les fonctions de professeur des écoles sur le poste concerné. Afin de faciliter le processus de recrutement, une présélection des candidats pourra être effectuée en amont. Les candidats retenus seront convoqués à un entretien au cours du mois de mai 2026.

L'affectation sera prononcée à titre provisoire pour une durée d'un an. L'enseignant conservera son affectation actuelle à titre définitif durant cette période.

Pour toute question, vous pouvez contacter la DSDEN du Pas-de-Calais, division des personnels – bureau A1, à l'adresse suivante : ce.i62dp-a1@ac-lille.fr.